

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA
NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CAMEROUN
(MINEPDED)



SEMINAIRE INTERNATIONAL



THEME

« Évolution des systèmes d'évaluation environnementale
en Afrique Centrale :

Quelle Contribution pour le Programme d'Appui aux
Associations Nationales pour l'Évaluation
Environnementale d'Afrique Centrale (PAANEEAC)»

03 au 04 Octobre 2013

Hôtel SAWA, Douala, CAMEROUN

2^e Annonce et appel à Contribution

Organisé par :

Le Secrétariat Pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC)

En Collaboration avec :

L'Association Camerounaise pour l'Évaluation Environnementale (ACAMEE)

Partenaires officiels :



Commission Néerlandaise pour
l'évaluation environnementale



Développement des Capacités et Liens pour
l'Évaluation Environnementale en Afrique



Ministère des Affaires Étrangères
des Pays-Bas

Autres Partenaires à venir

1. Introduction

Le Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC), regroupement des associations nationales pour l'évaluation environnementale des pays de l'Afrique centrale vous invite à prendre part à la 5^{ème} édition de son séminaire international annuel sous le thème « **Évolution des systèmes d'évaluation environnementale en Afrique centrale : Quelle Contribution pour le Programme d'Appui aux Associations Nationales pour l'Évaluation Environnementale d'Afrique Centrale (PAANEEAC)** » qu'il organise du 03 au 04 octobre 2013 à l'hôtel Sawa de Douala au Cameroun.

A travers l'organisation de ses séminaires internationaux, qui regroupent généralement près d'une centaine de participants, le SEEAC entend contribuer aux réflexions sur l'avancement de l'évaluation environnementale en Afrique centrale et à l'optimisation de son potentiel comme outil de mise en œuvre des politiques de développement durable.

Le séminaire de cette année, placé sous le haut patronage du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), est organisé en partenariat avec l'Association Camerounaise pour l'Évaluation Environnementale (ACAMEE) et bénéficie de l'appui multiforme des Pays-Bas dans le cadre du Programme d'Appui aux Associations Nationales pour l'Évaluation Environnementale (PAANEEAC).

2. Problématique du Séminaire

En vue de la mise sur pied du Programme d'Appui aux Associations Nationales pour l'Évaluation Environnementale d'Afrique Centrale (PAANEEAC), des cartographies des systèmes d'Étude d'Impact sur l'Environnement (EIE) ont été menées dans huit pays de l'Afrique centrale à savoir Burundi, Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda et Tchad entre fin 2005 et début 2006.

L'objectif de la cartographie d'EIE, outil développé spécifiquement pour la circonstance par la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale, était principalement d'évaluer les points forts et les points faibles des systèmes en vigueur dans les pays concernés et de répertorier les améliorations possibles comme base pour le développement d'axes d'interventions pertinents pour le PAANEEAC. La cartographie d'EIE offre également une base pour évaluer l'évolution d'un système ou pour comparer des systèmes de différents pays (évaluation comparative ou benchmarking).

Après six années de mise en œuvre du PAANEEAC, Il était intéressant de faire un nouvel état des lieux des systèmes d'évaluation environnementale des pays concernés pour non seulement apprécier leur évolution, mais aussi pour dégager, le cas échéant, l'impact du PAANEEAC dans cette évolution.

Les résultats de cette analyse pourraient être très utiles pour mieux encore dessiner les contours des possibles interventions de renforcement des capacités en la matière. C'est dans ce contexte qu'il convient de situer cette 5^{ème} édition du séminaire international du SEEAC qui portera sur la restitution des résultats de cette trajectoire.

3. Objectif

L'objectif du présent séminaire international est d'évaluer l'évolution des systèmes nationaux d'évaluation environnementale dans les pays de l'Afrique centrale au cours des six dernières années et, le cas échéant, d'apprécier l'impact du PAANEEAC dans cette évolution, en vue de faire des propositions d'amélioration des interventions de renforcement des capacités en la matière.

4. Contenu scientifique du séminaire

Le séminaire portera essentiellement, d'une part, sur des échanges autour des points concernant l'évolution des systèmes d'évaluation environnementale en Afrique Centrale et, d'autre part, sur les aspects concernant la gouvernance, le potentiel de l'outil et les opportunités pour des meilleures interventions de renforcement des capacités. Par conséquent, comme indiqué dans le programme préliminaire ci-dessous, quatre principaux domaines seront explorés:

- Évolution des systèmes d'EIE dans les pays d'Afrique centrale, y compris l'analyse des résultats des cartographies d'EIE effectuées en 2013 par rapport aux résultats des cartographies réalisées en 2006;
- EIE et gouvernance, pour mettre en évidence les facteurs clés de l'évolution des systèmes et de la gouvernance d'EIE;
- EIE et le développement durable, pour mettre en évidence le potentiel de l'évaluation environnementale comme un instrument privilégié pour l'intégration des aspects de durabilité dans les processus de développement;
- Expériences dans le renforcement des capacités en matière d'évaluation environnementale pour donner l'occasion aux différents acteurs de partager leurs expériences dans le renforcement des capacités en évaluation environnementale.

5. Retombées du séminaire

Les retombées anticipées de ce séminaire international pour les pays concernés et la sous-région sont multiples étant donné qu'il vise à mettre à leur disposition des éléments pouvant servir de base à l'amélioration du pilotage des systèmes d'évaluation environnementale.

Pour les professionnels de la sous-région en général et en particulier ceux du pays hôte, il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à un séminaire international et de renforcer ainsi leurs capacités.

Les résultats, communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du séminaire qui seront largement diffusés.

6. Forme du séminaire

Le séminaire se déroulera du 03 au 04 octobre 2013 à l'hôtel Sawa de Douala au Cameroun. Il est prévu des communications suivies des discussions et partages d'expériences. À la fin du séminaire, une discussion de synthèse est envisagée pour capitaliser les résultats des échanges et explorer les formes et modalités d'actions possibles.

7. Publics visés

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'EIE : administrations en charge de la gestion du processus, administrations sectorielles, organismes et structures nationales, sous régionales, régionales et internationales pertinentes, secteur privé, consultants et bureaux d'études, universités, institutions de recherche et de la société civile.

8. Frais d'inscription

L'inscription au séminaire est de 100.000 francs CFA (environ 200 dollars américains) par participant. Ces frais couvrent le Kit du participant, les repas de midi, et les pauses-café pendant la durée du séminaire. Les personnes désireuses de s'inscrire sont priées d'utiliser le formulaire dédié à cet effet.

Le comité d'organisation ne disposant que de peu de possibilité de prise en charge des frais de transport, de séjour et d'assurance des participants, ces derniers sont encouragés à sécuriser eux-mêmes, les ressources liées à leur participation.

9. Soumission d'une communication

Les personnes désireuses de soumettre un projet de communication doivent faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- le titre de la communication
- les coordonnées de l'auteur ou des auteurs
- un résumé de 300 mots (maximum) avec cinq (5) mots clefs au maximum.

Les délais de soumission des projets de communication est prolongé jusqu'au 15 août 2013.

L'adresse de courrier électronique à utiliser est la suivante : seeac1998@yahoo.fr

10. Possibilités de prises en charge

Le PAANEEAC dispose d'une modeste enveloppe pour subventionner la participation d'un expert par pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, République Centrafricaine, Rwanda. Les demandes de prise en charge se feront sur la base d'une demande de prise en charge comprenant notamment :

- Un projet de communication scientifique pertinente pour une des thématiques du séminaire ;

- Un curriculum vitae récent (3 pages maximum) ;
- Une lettre de motivation expliquant votre intérêt et votre apport éventuel au Séminaire ;

Les demandes de prise en charge complètes doivent parvenir au comité d'organisation à l'adresse de courrier électronique : seeac1998@yahoo.fr, **au plus tard le 31 juillet 2013.**

Les candidats retenus seront informés le 15 août 2013.

11. Programme Préliminaire

Le Pré- programme présenté dans le tableau ci-après donne une indication des sujets qui seront abordés en vue de faciliter l'orientation des contributions. Une version finale du programme sera disponible au mois de septembre 2013 en tenant compte des projets de communication retenus.

| HEURES | CONTENU |
|---------------|--|
| JOUR 1 | |
| 8h00 - 9h00 | Accueil – Installation des participants |
| 9h00 - 10h00 | Session 0 : Cérémonie d'ouverture |
| | Cette session sera essentiellement consacrée aux mots de circonstance de certains officiels présents et surtout à l'allocution d'ouverture du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) |
| 10h00 - 10h30 | PHOTO DE FAMILLE ET PAUSE CAFÉ |
| 10h30 - 12h30 | Session 1 : Évolution des systèmes d'Études d'Impacts sur l'Environnement des pays d'Afrique centrale |
| | Cette session sera l'occasion de la présentation et la discussion de l'évolution des systèmes nationaux d'EIE sur la base de l'analyse comparée des résultats des cartographies d'EIE réalisées dans quelques pays de l'Afrique centrale en 2006 et en 2013. |
| 12h30 - 13h30 | PAUSE DÉJEUNER ET DEDICACE DE L'OUVRAGE SUR L'EVOLUTION DES SYSTEMES D'EIE EN AFRIQUE CENTRALE : ROLE DU PAANEEAC |
| 13h30-15h00 | Session 2 : Gouvernance et EIE |
| | Sur la base des résultats des cartographies d'EIE des pays, cette session a pour but de mettre en exergue quelques facteurs clé de l'évolution des systèmes et de la gouvernance d'EIE. Il est attendu des présentations qui seront suivies d'une discussion autour de la gouvernance dans le processus d'EIE. Les présentations pourraient couvrir, mais sans s'y limiter, les thèmes suivants : Le financement des tâches gouvernementales dans le processus d'EIE, les missions de surveillance, de suivi, d'inspection et d'application des sanctions environnementale. la participation du publique dans la prise de décision, l'évaluation environnementale et la décentralisation, l'éthique et la déontologie professionnelle, le rôle des médias et de la justice, etc. |
| 15h00 - 15h15 | PAUSE CAFE |
| 15h15 - 17h00 | Session 3 : Développement Durable et Évaluation Environnementale |
| | Cette session a essentiellement pour but de mettre en évidence le potentiel de l'évaluation |

| | |
|---------------|--|
| | environnementale comme instrument privilégié de mise en œuvre du Développement Durable notamment à travers l'intégration des aspects de durabilité dans les processus de développement. Il est prévu d'avoir quelques présentations qui seront suivies d'une discussion autour du thème Développement Durable et Évaluation Environnementale. Les présentations pourraient couvrir, mais sans s'y limiter, les thèmes suivants : évaluation environnementale et Changements Climatiques; évaluation environnementale et gestion durable des ressources pétrolières et minières; évaluation environnementale et prise en compte du genre, évaluation environnementale et santé publique, évaluation environnementale et gestion des risques ou des conflits, évaluation environnementale et autres outils de développement durable, pratique de l'économie de l'environnement pour une estimation adéquate des coûts des impacts, évaluation environnementale et Intégration sous-régionale (l'exemple du RAACEEAC), etc. |
| 17h00 | FIN DE LA JOURNEE |
| JOUR 2 | |
| 08h30 - 09h00 | Récapitulatif jour 1 |
| 09h00-10h30 | <p>Session 3 (suite) : Développement Durable et Évaluation Environnementale</p> <p>Cette session a essentiellement pour but de mettre en évidence le potentiel de l'évaluation environnementale comme instrument privilégié de mise en œuvre du Développement Durable notamment à travers l'intégration des aspects de durabilité dans les processus de développement. Il est prévu d'avoir quelques présentations qui seront suivies d'une discussion autour du thème Développement Durable et Évaluation Environnementale. Les présentations pourraient couvrir, mais sans s'y limiter, les thèmes suivants : évaluation environnementale et Changements Climatiques; évaluation environnementale et gestion durable des ressources pétrolières et minières; évaluation environnementale et prise en compte du genre, évaluation environnementale et santé publique, évaluation environnementale et gestion des risques ou des conflits, évaluation environnementale et autres outils de développement durable, pratique de l'économie de l'environnement pour une estimation adéquate des coûts des impacts, évaluation environnementale et Intégration sous-régionale (l'exemple du RAACEEAC), etc.</p> |
| 10h30 - 10h45 | PAUSE CAFE |
| 10h45 – 10h00 | <p>Session 4 : Expériences en matière de renforcement de capacités en évaluation environnementale</p> <p>Cette session sera consacrée au partage des expériences de renforcement des capacités en évaluation environnementale des différentes parties prenantes (administrations, secteur privé, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers), en vue de contribuer à affiner une perspective en la matière pour l'Afrique centrale. Il est attendu des présentations des exemples qui seront suivies d'une session de synthèse des différentes leçons apprises.</p> |
| 10h00 - 10h15 | PAUSE Dejeuner |
| 11h45-13h00 | <p>Session 4 (suite): Expériences en matière de renforcement de capacités en évaluation environnementale</p> <p>Cette session sera consacrée au partage des expériences de renforcement des capacités en évaluation environnementale, des différentes parties prenantes (administrations, secteur privé, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers), en vue de contribuer à affiner une perspective en la matière pour l'Afrique centrale. Il est attendu des présentations des exemples qui seront suivies d'une session de synthèse des différentes leçons apprises.</p> |
| 13h00 - 14h00 | PAUSE DEJEUNER |

| | |
|----------------------|--|
| 14h00 - 15h30 | <p>Session 5 : Discussions de synthèse</p> <p>Cette session sera réservée aux discussions qui permettront de faire une synthèse des principaux résultats, suggestions, recommandations et orientations générales issus du séminaire.</p> |
| 15h30- 16h30 | PAUSE CAFE |
| 16h30-17h00 | <p>Session 0 : Cérémonie de clôture</p> <p>Cette session comprendra essentiellement la lecture du communiqué final, les mots de circonstance de quelques officiels présents et surtout l'allocution de clôture du Ministre de l'Environnement de la protection de la Nature et du développement Durable</p> |